

RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI

Samedi 9 avril 2016

Manifestation à Montpellier

RDV à 10H30, Place ZEUS

Et maintenant le 9 avril !

Depuis un mois, des milliers d'étudiant-es, de lycéen-nés, de salarié-es, de chômeurs et de retraité-es se mobilisent massivement pour contester le projet de loi Travail et faire entendre des contre-propositions.

Si le monde du travail change sous l'effet des évolutions de la société, il n'en reste pas moins urgent de créer et développer des emplois stables et de qualité. Car dans une société en crise, conforter la démocratie implique aussi de lutter contre la flexibilité et contre la précarisation des emplois à travers le renforcement et le développement de droits sociaux nouveaux.

Or le projet de loi aujourd'hui en débat au parlement constitue une remise en cause des principes qui fondent les garanties collectives : hiérarchie des normes, égalité de droit et de traitement en abandonnant le niveau national de négociation et en contournant les organisations syndicales, temps de travail, conditions de travail et de licenciements, apprentissage, formation professionnelle...

Sans compter que ce texte aurait aussi, à plus ou moins long terme, des effets sur la Fonction publique.

A l'inverse de cela, les organisations de jeunesse et de salariés attendent de ce gouvernement qu'il prenne des mesures confortant les droits des salariés et des chômeurs. Le contexte économique et social l'exige.

Emploi, salaires et pensions, temps de travail, protection sociale, garanties collectives, conditions de travail, formation, droits et libertés syndicales... autant de sujets qui exigent des propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain. Et la formation initiale, continue et professionnelle est une clé essentielle pour conduire les évolutions nécessaires du monde du travail.

Après avoir enfin accepté de rencontrer les organisations de jeunesse, le gouvernement doit accepter d'entendre aussi les organisations de salariés. C'est indispensable pour construire un droit du travail, des dispositifs d'accompagnement et de formation dignes du XXIème siècle...

Le 9 avril mobilisons-nous pour lui faire entendre raison.